



La BEI dans l'économie circulaire

L'appui au développement d'une économie circulaire est l'un des objectifs prioritaires de l'Union européenne (UE) en raison du potentiel qu'elle recèle pour réduire notre incidence sur le climat et l'environnement, favoriser une croissance économique durable, stimuler la compétitivité et créer des emplois. La BEI est un partenaire de premier plan pour les investissements en faveur de l'économie circulaire dans l'UE. Au cours des cinq dernières années, elle a participé à hauteur de 2,1 milliards d'EUR au cofinancement de projets dans ce domaine. Elle est prête à poursuivre son soutien à la transition de l'UE vers une économie circulaire.



Pour une Europe plus compétitive et plus efficace dans l'utilisation des ressources

La croissance démographique mondiale et l'amélioration des conditions de vie ont accru la consommation des ressources au-delà des réserves limitées de la Terre. Cet état de fait nous incite à abandonner notre modèle actuel de société linéaire (prendre-produire-utiliser-jeter) en faveur d'une économie plus circulaire, dans laquelle les produits et les composants sont maintenus à leur niveau le plus élevé de valeur et d'utilité et les ressources sont utilisées de la manière la plus efficace et la plus économique qui soit, tout en réduisant au minimum la production de déchets.

La mise en place d'une économie plus circulaire dans l'UE réduirait la dépendance envers les matières premières importées et pourrait créer jusqu'à deux millions d'emplois d'ici à 2030, selon les estimations, tandis qu'une utilisation plus efficace des ressources restreindrait les besoins d'intrants. La transition vers une économie plus circulaire favorise la croissance économique et la compétitivité et offre la possibilité d'un renouvellement économique et industriel, qui s'accompagne de besoins d'investissement.

Une économie circulaire peut être mise en place en repensant et en redéfinissant les produits, les processus opérationnels et les modèles de services, de manière à garantir une gestion plus durable des ressources naturelles et des matériaux fondée sur les « trois R » (réduire, réutiliser et recycler), et en encourageant des modèles de consommation plus durables.

La BEI encourage l'économie circulaire

Les projets liés à l'économie circulaire contribuent à réduire l'utilisation des ressources et sont admissibles à un financement de la BEI pour plusieurs raisons. Premièrement, ils ont des effets bénéfiques pour l'environnement et le climat. Deuxièmement, les projets qui intègrent des aspects innovants dans les produits, les procédés de fabrication ou les modèles économiques sont admissibles en raison de leur contribution à l'innovation, une autre priorité pour la BEI. Troisièmement, les projets relatifs à l'économie circulaire peuvent aussi prétendre à un financement de la BEI s'ils sont mis en œuvre par des petites et moyennes entreprises (PME).

Comme indiqué ci-après, au cours des cinq dernières années, la BEI a contribué au cofinancement de projets relatifs à l'économie circulaire à hauteur d'environ 2,1 milliards d'EUR, mais les besoins de financement et le potentiel de la transition vers une économie circulaire sont clairement bien plus vastes.

Des projets de gestion des déchets « bouclent la boucle » des matériaux

Avec l'augmentation de la production de déchets dans de nombreux États membres de l'UE et des niveaux de recyclage qui varient de moins de 10 % dans certains pays à plus de 60 % dans d'autres, il existe un réel besoin d'investissement dans des équipements de recyclage et des installations de traitement des matériaux et des biodéchets. L'accent devrait être placé sur l'amélioration de la séparation et du tri à la source afin d'augmenter les débouchés commerciaux. Dans un avenir proche, la réduction de la consommation de matériaux et d'énergie qui en résulte jouera un rôle central dans la concrétisation d'une économie circulaire au sein de l'UE.

Si, dans le passé, la BEI s'est principalement concentrée sur des projets relatifs à la gestion des déchets municipaux, elle pourrait accorder davantage de prêts en faveur de projets ciblant le recyclage et la récupération des flux de déchets commerciaux et industriels. Le risque de marché associé diffère de celui inhérent aux déchets municipaux, mais il peut être atténué grâce au Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) ou à d'autres instruments de prise de risques.

Prêts en faveur de l'économie circulaire (2013-2017)

Industrie et services	706	33 %
Gestion de l'eau	554	26 %
Agriculture et bioéconomie	366	17 %
Gestion des déchets	331	16 %
Mobilité	95	5 %
Aménagement urbain	50	2 %
Énergie	14	1 %
Total des prêts	2 116	100 %

(Mio EUR)



Recyclage du PET et des DEEE chez Green Group en Roumanie

Dans le cadre d'un projet réalisé avec Green Group en Roumanie, la BEI a financé une nouvelle installation de recyclage du PET, ainsi que la modernisation et l'agrandissement d'une installation de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). L'entreprise transforme les bouteilles PET usagées en fibres discontinues de polyester, qui peuvent servir notamment à la confection de tissus et de rembourrages.

Ce projet portait également sur de nouvelles infrastructures de collecte des déchets qui viennent alimenter, en bouteilles PET et d'autres matériaux, les installations de recyclage, nouvelles et modernisées, de l'entreprise.

Cette opération appuie la transition vers une économie circulaire et la réalisation des objectifs nationaux en matière de recyclage en Roumanie.

Une gestion de l'eau au service de l'efficacité et de la sécurité

L'eau est une ressource précieuse, mais limitée et fragile. Les projets soutenus par la BEI dans le secteur de l'eau contribuent à l'économie circulaire en promouvant notamment la récupération de l'énergie générée par les flux d'eaux usées, la réutilisation d'eaux usées traitées à des fins industrielles, agricoles et d'approvisionnement urbain, ainsi que le recyclage de nutriments issus de boues d'épuration en engrais de grande qualité.

Outre la sécurité de l'approvisionnement en eau, qui constitue l'une de ses priorités, la BEI soutient également la sélection, la préparation et le financement de projets visant à accroître la « bonne gestion de l'eau » dans l'industrie, y compris, entre autres, des mesures d'efficacité destinées à éviter le gaspillage important d'énergie et de produits chimiques induit par les processus de traitement et de transport. Les innovations technologiques prometteuses dans le secteur de l'eau, telles que la récupération de ressources provenant des eaux usées, peuvent aussi bénéficier de financements de la BEI.



Production d'énergie à partir de boues d'épuration à Vienne

En 2015, la BEI a signé un prêt de 150 millions d'EUR pour le financement d'un projet d'optimisation énergétique du traitement des boues. L'objectif est de garantir l'autosuffisance énergétique de la station d'épuration de Vienne en utilisant les boues d'épuration comme source d'énergie pour répondre à ses propres besoins énergétiques.

Avec ce projet, 20 millions de mètres cubes de biogaz riche en méthane devraient être extraits des boues d'épuration et convertis en électricité et en chaleur chaque année. Ce projet permettra à la station d'épuration de Vienne de couvrir l'intégralité de ses besoins en électricité d'ici à 2020, tout en réduisant simultanément ses coûts énergétiques.



L'agro-industrie au cœur de l'économie circulaire

Les chaînes de valeur agricole et sylvicole, y compris les filières agroalimentaire et papetière, sont encouragées à passer d'une économie linéaire à une économie circulaire. Les sous-produits sont recyclés pour exploiter leur valeur résiduelle et réduire l'apport de matières vierges.

La BEI a déjà financé des projets portant sur la création, la modernisation et la rénovation d'installations de production

et sur des activités de RDI qui améliorent la récupération des sous-produits. Elle a cofinancé des projets ayant pour objet le recyclage des eaux dans l'agroalimentaire et la sylviculture (dans des sucreries par exemple), ainsi que des projets bioénergétiques qui utilisent du fumier ou des déchets du secteur alimentaire, de cultures ou de scieries comme matières premières. La BEI a également soutenu des projets mettant en jeu des bio-ingrédients, des bioplastiques et des biomatériaux qui ont contribué au verdissement de l'économie.



Repenser la production en mettant l'accent sur l'innovation et la collaboration

Dans un contexte où essor industriel et demande croissante de ressources limitées ne vont plus de pair, de plus en plus d'entreprises se lancent dans l'innovation et la collaboration pour trouver de nouvelles façons de réutiliser les matériaux. La BEI soutient activement ces projets innovants en finançant la création de nouveaux produits et la mise au point de technologies permettant une réparation, une mise à niveau, un reconditionnement et un démantèlement plus aisés.

Toutefois, une économie circulaire suppose davantage que la seule utilisation plus efficace des ressources. C'est pourquoi une autre tendance concerne l'adoption de nouveaux modèles économiques axés sur les services dans lesquels les entreprises, au lieu de vendre des produits à leurs clients, proposent le bon fonctionnement du produit comme un service, ce qui passe par le suivi, l'entretien, la réparation et le remplacement de produits en tant que partie intégrante de leur proposition de valeur. Dans ce domaine, la BEI ne se contente pas d'appuyer des projets d'économie circulaire au moyen de financements directs, elle structure aussi des lignes de crédit spécifiques (ou « prêts intermédiés ») avec

Projet sucrier à Maurice : convertir des cendres en additifs pour ciment Portland

Le promoteur, un producteur de canne à sucre, utilise de la bagasse (en saison) et du charbon (hors saison) pour alimenter sa centrale de cogénération. Cette dernière fonctionne en continu afin d'approvisionner le réseau de Maurice en électricité.

En 2015, la BEI a signé un prêt de 8 millions d'EUR pour financer une nouvelle installation de réduction du carbone qui convertit des cendres volantes et résiduelles de chaudière en additifs pour ciment Portland. Ce projet, qui illustre bien le concept d'économie circulaire, réduit l'enfouissement de ces résidus, ce qui diminue le risque de contamination des eaux souterraines ou de surface.

Trois centrales électriques des alentours fournissent des cendres supplémentaires, ce qui permet à l'installation de réduction du carbone de traiter 70 000 tonnes de cendres par an et ainsi de répondre pleinement aux besoins des cimenteries locales.

des institutions financières, qui adaptent leur portefeuille de produits afin de cibler de nouveaux modèles d'entreprise circulaires (voir la description du projet avec DLL).

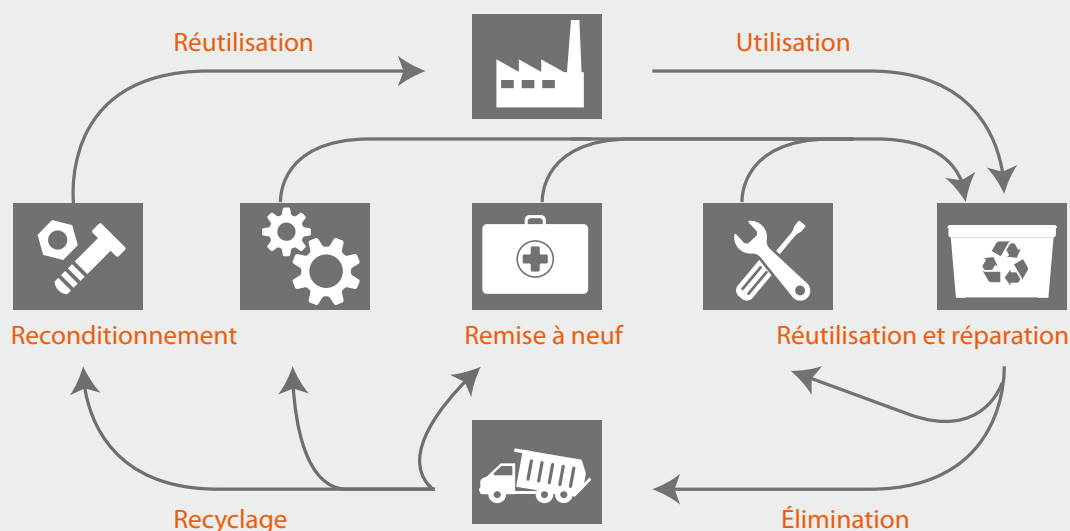
Les prêts, instruments et services de la BEI à l'appui de l'économie circulaire

Octroi de prêts, panachage de ressources et prestation de conseils

Les besoins de financement varient grandement en fonction de la taille des projets et de leur place dans la chaîne de valeur. La BEI adapte ses financements aux besoins spécifiques de l'emprunteur et du projet. Elle offre une palette d'instruments avec prise en charge du risque, des prêts à l'appui de projets et un soutien financier pour les fonds, ainsi que des services de conseils techniques.

Des solutions de financement en faveur de modèles économiques circulaires

L'opération « De Lage Landen (DLL) Circularity » vise à accorder des prêts à de petites entreprises actives dans les systèmes produits-services (*Product-Service Systems* ou PSS). Dans ce modèle économique, au lieu d'acquies ou de posséder des actifs, les utilisateurs finals n'utilisent que les services que ces actifs leur fournissent, et les fabricants gèrent l'ensemble du cycle de vie technique des actifs, de la production à l'élimination définitive, en passant par la réutilisation, la réparation et la remise en état. À cette fin, DLL propose des solutions de financement sur mesure (pour des équipements de seconde et de troisième main par exemple), soutient ses partenaires dans la transition du concept de la vente d'un actif vers celui de la vente d'un service, et encourage les industriels à revoir la conception de leurs produits pour qu'ils puissent être facilement réparés, reconditionnés et (ou) remis en état, avec, à la clé, la mise en place de modèles économiques circulaires plus durables.



Les instruments de financement classiques de la BEI sont des prêts à moyen ou long terme, assortis de taux d'intérêt fixes ou variables. La BEI finance des projets d'envergure grâce à des prêts directs et soutient indirectement les projets de petite dimension en accordant des lignes de crédit à des banques locales ou à d'autres intermédiaires, en particulier à destination de PME et d'entreprises de taille intermédiaire. La Banque offre également la possibilité de combiner ses financements avec des aides non remboursables de l'UE, ou « panachage de ressources ».

La BEI apporte son soutien pour évaluer si un projet relatif à l'économie circulaire est admissible à un concours et déterminer quelle approche et quel instrument de prêt sont les plus adaptés.

Le financement de projets relatifs à l'économie circulaire présentant un profil de risque moyen à élevé peut être pris en charge au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), d'InnovFin ou d'autres instruments financiers spéciaux caractérisés par un plus grand potentiel de prise de risque. Initiative conjointe du Groupe BEI

(Banque européenne d'investissement et Fonds européen d'investissement) et de la Commission européenne, le FEIS a pour but d'aider à combler le déficit d'investissements que connaît actuellement l'UE en mobilisant des financements privés en faveur d'investissements stratégiques.

Le FEIS est doté d'une garantie de 26 milliards d'EUR sur le budget de l'UE, complétée par une contribution de 7,5 milliards d'EUR de la BEI sur son propre capital. Ses instances de gouvernance veillent à ce qu'il reste concentré sur ses objectifs spécifiques, à savoir accroître le volume de projets plus risqués soutenus par les opérations de financement du Groupe BEI et pallier les défaillances du marché en matière de prise de risques, lesquelles freinent les investissements en Europe.

Grâce à l'appui du FEIS, le Groupe BEI apporte des financements à des projets économiquement viables dans des domaines où il induit une valeur ajoutée. Il soutient notamment des projets qui présentent un profil de risque plus élevé que celui du portefeuille habituel de la BEI.

Le FEIS concentrera ses efforts sur des secteurs d'importance cruciale dans lesquels le Groupe BEI possède un savoir-faire avéré et les moyens d'exercer une influence positive sur l'économie européenne.

Le concours de la BEI : bien plus que des financements

Les opérations de financement sont soutenues par les équipes internes spécialisées de la BEI, qui apportent le savoir-faire nécessaire à l'élaboration et à la structuration de projets relatifs à l'économie circulaire. Pour fournir des services de conseil, la BEI s'appuie sur ses compétences techniques dans les domaines suivants : structuration financière ; utilisation efficace des ressources ; gestion de l'eau, des eaux usées, de l'énergie et des déchets solides ; ressources naturelles ; secteur agro-industriel, industrie et services ; soutien aux PME.

Partie intégrante du Plan d'investissement pour l'Europe, la **plateforme européenne de conseil en investissement** est un point d'entrée unique vers les services de conseil fournis à l'appui de projets d'investissement dans l'UE. Les services offerts par cette plateforme comprennent une assistance à tous les stades du cycle des projets, des conseils en amont ou stratégiques concernant des études de marché, des stratégies sectorielles et la sélection de projets. L'économie circulaire figure parmi les domaines prioritaires de la plateforme. Les autorités de gestion peuvent également

bénéficier de conseils financiers pour mettre au point des instruments financiers et renforcer les possibilités d'accès des entreprises à des sources de financement adaptées. Une assistance plus transversale peut être obtenue via des lignes directrices en matière de processus et de méthodologies et des formations sur un certain nombre de questions liées aux projets d'investissement, à l'accès aux financements et à l'utilisation des fonds de l'UE. Les entités publiques et privées peuvent contacter la plateforme au moyen du formulaire en ligne disponible sur www.bei.org/eiah.

L'équipe **InnovFin-Conseils** offre des conseils financiers spécifiques portant, par exemple, sur les modèles économiques, la gouvernance et les sources de financement, à l'appui de projets et d'entreprises innovants pour améliorer l'accès aux financements. En outre, elle analyse les modalités d'investissement ainsi que les difficultés et possibilités d'accès aux financements, soutient la création de plateformes d'investissement thématiques (fonds) et émet des recommandations sur de nouveaux mécanismes de financement et services de conseil en tant que de besoin. L'amélioration de l'accès aux financements pour les projets ayant trait à l'économie circulaire fait partie des principaux aspects analysés au titre des missions de conseil pour le compte de la Commission européenne et de l'État luxembourgeois. Ces travaux ont, entre autres, incité la Commission européenne et la BEI à créer ensemble la plateforme d'aide au financement de l'économie circulaire (www.bei.org/innovfin).



Entreprises en phase de démarrage		PME		Entreprises	Science	Financements thématiques	Conseils
InnovFin Technology Transfer	InnovFin SME Guarantee	InnovFin Emerging Innovators	InnovFin Science	InnovFin Energy Demo Projects	InnovFin Advisory		
InnovFin Business Angels		InnovFin MidCap Guarantee		InnovFin Infectious Diseases			
InnovFin Venture Capital		InnovFin Corporate Research Equity		InnovFin Thematic Investment Platforms			
InnovFin Fund-of-Funds							
Entreprises en phase de démarrage, PME et petites ETI < 500 employés	PME et petites ETI < 500 employés	PME, ETI, grandes entreprises, sociétés de projet	Instituts de recherche, universités, organismes de recherche	PME, ETI, éventuellement grandes entreprises, sociétés de projet	Promoteurs publics et privés		
Opérations intermédiaires d'apports de fonds propres	Opérations intermédiaires de prêt	Financements directs et (ou) intermédiés (y compris de type apports de fonds propres)	Financements directs (y compris de type apports de fonds propres)	Financements directs et (ou) intermédiés (y compris de type apports de fonds propres)	Conseils financiers		

Note: Le volet InnovFin Innovateurs émergents remplace le volet InnovFin Grands projets. Le volet InnovFin Financement de la croissance des ETI est déployé dans le cadre du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) depuis novembre 2016

■ Produits directs ■ Produits indirects ■ Produits directs ou indirects



La BEI en bref



**The EIB
Circular Economy Guide**
Supporting the circular transition



Pour en savoir plus sur l'économie circulaire et l'activité de la Banque dans ce domaine, veuillez consulter le guide de la BEI relatif à l'économie circulaire, disponible sur :

<http://www.eib.org/en/infocentre/publications/all/the-eib-in-the-circular-economy-guide.htm>

En tant que banque de l'Union européenne, la Banque européenne d'investissement apporte ses financements et son savoir-faire à l'appui de projets d'investissement solides et durables à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Europe. Elle a pour actionnaires les États membres de l'Union et soutient des projets qui concourent à la réalisation des grands objectifs de l'UE. Forte d'un effectif de plus de 3 000 personnes qui tire parti d'une expérience de plus de 60 années dans le financement de projets, la BEI est le premier émetteur et bailleur de fonds multilatéral au monde. Son siège se trouve à Luxembourg et elle dispose d'un réseau d'une quarantaine de bureaux locaux.



Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
☎ +352 4379-1
☎ +352 437704
www.eib.org/circular-economy

🐦 twitter.com/EIB
📘 facebook.com/EuropeanInvestmentBank
📺 youtube.com/EIBtheEUBank